

Monsieur le Président
Pôle Développement
Grand Reims
CS80036
51722 REIMS CEDEX

COPIE

A l'attention de Monsieur Johan TOTAIN

Châlons-en-Champagne, le 5 juin 2024

Objet
Modification n°2
PLU Tinqueux

Référence
Votre lettre reçue le 28/05/2024

Dossier suivi par
Pôle Territoires, environnement et
société

Copie à :
Direction Départementale
des Territoires

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le projet de modification n°2 du PLU de la commune de Tinqueux et je vous en remercie.

Ce projet de modification a plusieurs objectifs :

- D'encadrer les règles de hauteur des installations radioélectriques en UXa et UXb.
- D'encadrer davantage le paysage urbain au sein du secteur de l'avenue Bonaparte.
- D'augmenter la hauteur des bâtiments et encadrer l'installation de panneau solaire au sein du secteur UB.
- D'accompagner l'implantation de constructions au sein du secteur Pasteur par la création d'un secteur UCa.

Ce projet de modification n°2 du PLU de la commune de Tinqueux permet, entre autres, de mieux densifier l'habitat. Il n'appelle pas de remarques particulières de la Chambre d'agriculture de la Marne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Siège Social
Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes – CS90525
51009 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 64 08 13
Fax : 03 26 64 95 00
accueil_chalons@marne.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Siret 185 102 514 000 14
APE 9411Z
www.marne.chambre-agriculture.fr



Le Président,
Hervé SANCHEZ